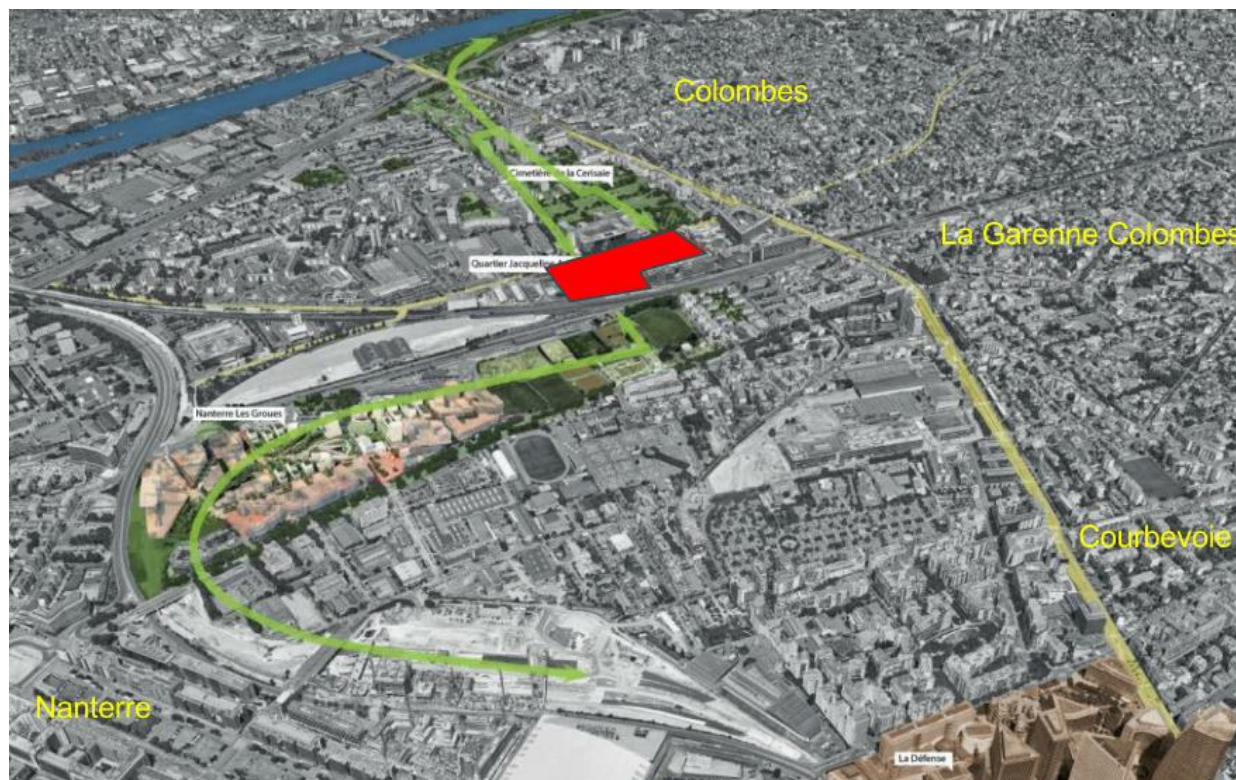


29 février 2024

# Réunion publique Petit-Nanterre

## Evolution du PLU de Colombes secteur Auriol



**NANTERRE**



# Situation du projet





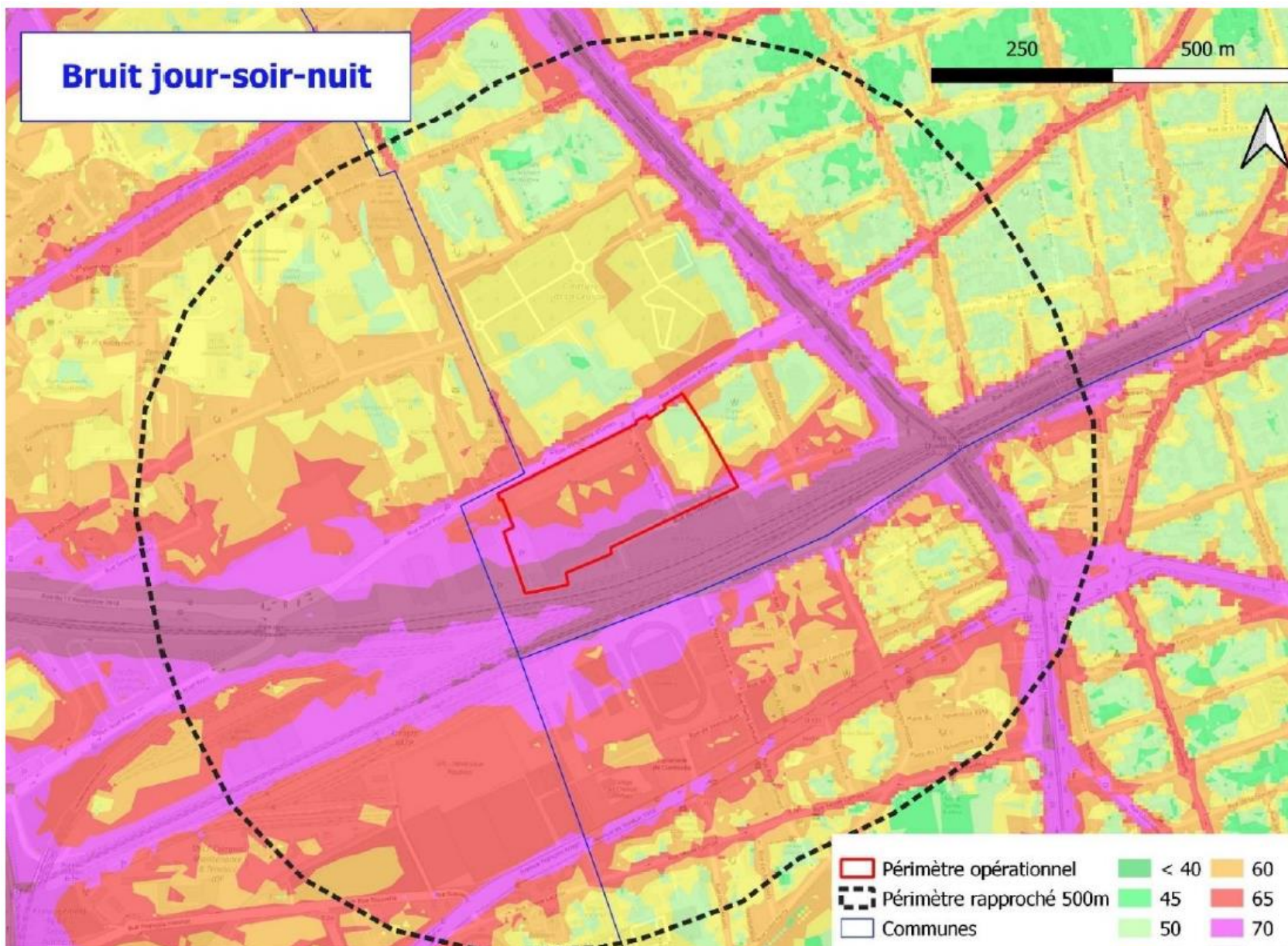
# Occupation actuelle du site



Un site de **4,3 hectares**



# Occupation actuelle du site



La carte du bruit Jour-Soir-Nuit sur 24h montre que la rue d'Estienne d'Orves a un niveau sonore qui se situe entre 70 et 75 dB(A), et que la ligne ferroviaire diffuse un bruit qui se situe au-delà de 75 dB(A).

SENSATION MOYENNE	NIVEAU SONORE	TYPE D'AMBIANCE EXTERIEURE	CONVERSATION
Très bruyant	80 dB(A)	Autoroute, Périphérique, chantier,...	Difficile
Bruyant	70 dB(A)	Rue animée, Grand boulevard,...	En parlant fort
Bruit urbain modéré	60 dB(A)	Centre ville, Rue de distribution,...	
Relativement calme	50 dB(A)	Secteur résidentiel, Rue de desserte,...	A voix normale
Bruit de fond calme	40 dB(A)	Intérieur cour, campagne	
Très calme	30 dB(A)	Ambiance nocturne en milieu rural	A voix basse
Silence	20 dB(A)	Désert	

# Plan-masse du projet



Chiffres clefs  
**4,3 ha**  
**1 500 logements familiaux**  
**400 logements en coliving**  
**1,4 ha de parc**



## Plan-masse des tours Aillaud (pour comparaison surface emprise / nombre de logements)

---



Les Tours Aillaud  
**7,7 ha**  
**1 566 logements**  
**25 ha** du Parc Malraux



# Les critiques émises par les habitants de Colombes

change.org

Lancer une pétition

Mes pétitions

Parcourir les pétitions

Nous soutenir



Se connecter

Pétition

Commentaires

## Pourquoi cette pétition est importante



Lancée par [Amélie DELATTRE](#)

Le Maire de Colombes a décidé de modifier le Plan local d'urbanisme de la ville de Colombes pour permettre la réalisation de deux projets immobiliers sur les secteurs des Fossés-Jean et Auriol (site Conforama).

Ces opérations immobilières visent à :

- **Supprimer deux zones d'activités économiques** de Colombes : le Parc technologique des Fossés-Jean et le site Conforama.
- **Autoriser la construction de :**
  - **9 tours de 17 étages soit 58 mètres de haut !**
  - **et des immeubles dont les hauteurs varient entre 6 et 13 étages.**
- **densifier massivement le territoire de Colombes.**

Nous sommes nombreux à juger inacceptable cette décision pour notre Ville !

**MOBILISONS-NOUS TOUS !** pour une ville à taille humaine et des quartiers où il fait bon vivre !

1 112

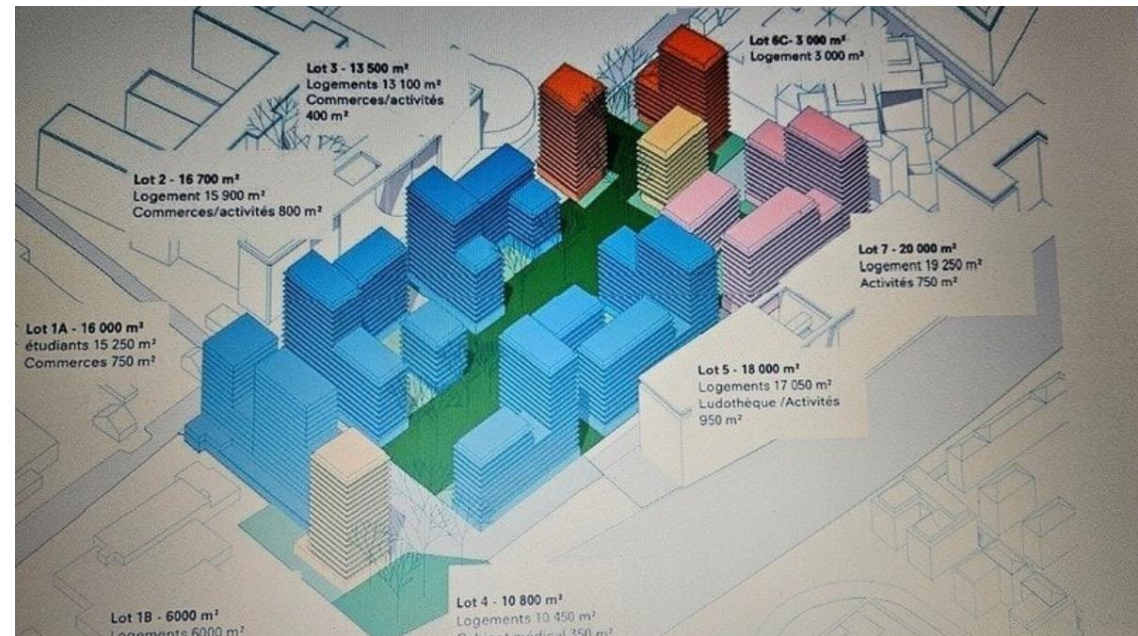
Signatures

1 500

Prochain objectif



**186 personnes** ont signé cette semaine



# Les critiques émises par les habitants de Colombes

---

- ⇒ Opposition forte à la construction de tours, un modèle « du passé, à ne plus reproduire » Souhait que Colombes conserve son identité de ville « aux 900 pavillons »
- ⇒ Le projet va aggraver la problématique des transports, déjà tendue
- ⇒ Le projet remplace des commerces, dont beaucoup ont déjà fermé
- ⇒ Le projet est synonyme de bétonisation, et va à l'encontre des attentes en terme de nature, de qualité paysagère et environnementale
- ⇒ « À l'heure où nous souhaitons limiter l'artificialisation des sols et favoriser les échanges humains, voir des tours de 17 étages continuer à s'ériger devient de plus en plus incompréhensible »
- ⇒ « Comment peut-on, à la fois, rendre un quartier plus "vert" en y interdisant la circulation et le stationnement automobile, et construire une cité archaïque avec 2.500 places de parking dans le même quartier ? »
- ⇒ .....

➡ **La pétition en ligne à Colombes a enregistré déjà plus de 1000 signatures**



## Comment contribuer à l'enquête publique

---

L'enquête publique se déroule du 13 février 2024 au 13 mars 2024 à 17h00. L'ensemble du dossier est consultable sur le net :

<https://www.registre-numerique.fr/enquete-mecplu-auriol>

Les contributions à l'enquête publique peuvent être formulées sur internet via ce lien ou transmis par mail à l'adresse suivante : [enquete-mecplu-auriol@mail.registre-numerique.fr](mailto:enquete-mecplu-auriol@mail.registre-numerique.fr)